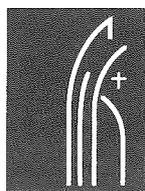


FORMULAIRE DE MARIAGE



Conférence épiscopale de Belgique

Rue Guimard 1

B-1040 Bruxelles

Tél. +32 (0)2 507 05 93

ce.belgica@interdio.be

FORMULAIRE DE MARIAGE

Nom du diocèse:

Le formulaire est conservé dans la paroisse de célébration de mariage.

I. DONNÉES GÉNÉRALES

1. Mariage civil - Lieu (commune) date

2. Mariage religieux - Lieu (commune) (commune avant fusion)

Paroisse date

3. Le mariage sera annoncé et proposé à la prière des fidèles, le (date)
dans les paroisses où résident les fiancés

Fiancé

4. Nom, prénom

6. Domicile (rue/n°/code postal/commune)

Adresse future (rue/n°/code postal/commune)

8. Téléphone/GSM/adresse e-mail

10. Fils de

12. Lieu et date de naissance

Fiancée

5. Nom, prénom

7. Domicile (rue/n°/code postal/commune)

9. Téléphone/GSM/adresse e-mail

11. Fille de

13. Lieu et date de naissance

Etat libre (status liber) – voir feuille séparée pour la liste des empêchements

14. Célibataire? oui / non

16. Veuf de (nom)

décédée le (date)

Certificat de décès obtenu / non obtenu

18. Avez-vous déjà été marié religieusement ? oui / non

Dans quelle église ou communauté chrétienne
ou dans quelle autre religion?

En cas de réponse positive, prière de contacter l'évêché

20. Avez-vous été marié seulement civilement ?

Si oui, avec (nom)

Lieu: date:

divorcé le (date):

En cas de réponse positive, prière de contacter l'évêché

15. Célibataire? oui / non

17. Veuve de (nom)

décédé le (date)

Certificat de décès obtenu / non obtenu

19. Avez-vous déjà été mariée religieusement ? oui / non

Dans quelle église ou communauté chrétienne
ou dans quelle autre religion?

En cas de réponse positive, prière de contacter l'évêché

21. Avez-vous été mariée seulement civilement ?

Si oui, avec (nom)

Lieu: date:

divorcée le (date):

En cas de réponse positive, prière de contacter l'évêché

22. Si oui à la question 18 et 20 à propos d'un mariage :

Ce mariage a été déclaré nul ou

Ce mariage a été dissous

Par décision du tribunal ecclésiastique

de le (date)

23. Si oui à la question 19 et 21 à propos d'un mariage :

Ce mariage a été déclaré nul ou

Ce mariage a été dissous

Par décision du tribunal ecclésiastique

de le (date)

24. Y a-t-il d'autres empêchements au mariage? (1) oui / non

En cas de réponse positive, prière de contacter l'évêché

25. Y a-t-il d'autres empêchements au mariage? (1) oui / non

En cas de réponse positive, prière de contacter l'évêché

Liberté de consentement

26. Consentez-vous librement au mariage?

27. Consentez-vous librement au mariage?

28. Remarques éventuelles

29. Remarques éventuelles

Fiancé	Fiancée	Aller à
30. <input type="radio"/> baptisé catholique (2)	<input type="radio"/> baptisée catholique	II
31. <input type="radio"/> baptisé catholique	<input type="radio"/> baptisée non catholique	III
32. <input type="radio"/> baptisé non catholique	<input type="radio"/> baptisée catholique	III
33. <input type="radio"/> baptisé catholique	<input type="radio"/> non baptisée	IV
34. <input type="radio"/> non baptisé	<input type="radio"/> baptisée catholique	IV

II. MARIAGE ENTRE DEUX CATHOLIQUES

Fiancé

Fiancée

35. Le baptême est inscrit dans le registre de la paroisse où est célébré le mariage

Année du registre / N°

36. Le baptême est inscrit dans le registre de la paroisse où est célébré le mariage

Année du registre / N°

37. Baptisé dans l'église/chapelle

dans la paroisse

à (lieu)

le (date)

Extrait du registre de baptême obtenu non obtenu

38. Baptisée dans l'église/chapelle

dans la paroisse

à (lieu)

le (date)

Extrait du registre de baptême obtenu non obtenu

39. Adresse des parents au moment du baptême

40. Adresse des parents au moment du baptême

41. A quitté l'Eglise catholique par acte formel oui / non

En cas de réponse positive, contacter l'évêché

42. A quitté l'Eglise catholique par acte formel oui / non

En cas de réponse positive, contacter l'évêché

43. Confirmé dans la paroisse

à (lieu)

le (date)

Extrait du registre de confirmation obtenu non obtenu

44. Confirmée dans la paroisse

à (lieu)

le (date)

Extrait du registre de confirmation obtenu non obtenu

(1) Voir p. 14 point 4

(2) Par catholique, on entend uniquement catholique romain

III. LE MARIAGE ENTRE UN CATHOLIQUE ET UN BAPTISÉ NON CATHOLIQUE (MIXTA RELIGIO)

Partie catholique

45. Le baptême est inscrit dans le registre de la paroisse où est célébré le mariage
Année du registre / N°

47. Baptisé(e) dans l'église/chapelle
dans la paroisse
à (lieu)
le (date)
Certificat de baptême obtenu non obtenu

49. Adresse des parents au moment du baptême:
.....
.....

51. Confirmé(e) dans la paroisse
à (lieu)
.....
le (date)
Certificat de confirmation obtenu non obtenu

Partie non catholique

46. Baptisé(e) dans
(nom de l'Eglise ou de la Communauté chrétienne)
.....

48. Baptisé(e) dans l'église/chapelle
dans la paroisse
à (lieu)
le (date)
Certificat de baptême obtenu non obtenu

50. Adresse des parents au moment du baptême:
.....
.....

52. Si vous avez été marié(e) civilement, votre ex-partenaire était-il baptisé? oui / non
Si oui, dans quelle église ou communauté chrétienne?
.....
En cas de réponse positive, prière de contacter l'évêché

IV. MARIAGE ENTRE UN CATHOLIQUE ET UN NON BAPTISÉ (DISPARITAS CULTUS)

Partie catholique

53. Le baptême est inscrit dans le registre de la paroisse où est célébré le mariage
Année du registre / N°

55. Baptisé(e) dans l'église/chapelle
dans la paroisse
à (lieu)
.....
le (date)
Certificat de baptême obtenu non obtenu

57. Adresse des parents au moment du baptême:
.....
.....

58. Confirmé(e) dans la paroisse
à (lieu)
.....
le (date)
Certificat de confirmation obtenu non obtenu

Partie non baptisée

54. Appartenez-vous à une religion? oui / non
Si oui, laquelle?

56. Si vous avez été marié(e) civilement, votre ex-partenaire était-il baptisé? oui / non
Si oui, dans quelle église ou communauté chrétienne?
.....

En cas de réponse positive, prière de contacter l'évêché

59. Espace pour des commentaires et des conseils.....
.....
.....

60. Signature du curé ou de son délégué:
.....

61. Lieu et date:

62. Sceau de la paroisse

V. DÉLÉGATION, AUTORISATIONS, DISPENSES

63. Délégation de la faculté d'assister à la célébration du mariage à accorder par le curé de la paroisse où le mariage est célébré
Je délègue par la présente à (nom)
la faculté de demander et de recevoir les consentements de ce mariage dans les limites de ma paroisse (cf. canon 1111)
(lieu, date, sceau, signature)
64. Autorisation de se marier dans une paroisse autre que celle(s) des fiancés à accorder par le curé propre d'un des fiancés
Je donne au couple l'autorisation de se marier dans une paroisse autre que celle(s) des fiancés (cf. canon 1115)
(lieu, date, sceau, signature)
65. Autorisation de mariage avec un baptisé non catholique (mixta religio) à accorder par l'Ordinaire (3) du lieu de la partie catholique
(cf. canon 134)
Autorisation accordée pour un mariage avec un baptisé non catholique (cf. canon 1125)
Autorisation n°:
66. Dispense de mariage avec un non baptisé (disparitas cultus) à accorder par l'Ordinaire (3) du lieu de la partie catholique
(cf. canon 134)
Dispense accordée pour un mariage avec un non baptisé (cf. canon 1086)
Dispense n°:
67. Dispense de la forme canonique (cf. canon 1127) à accorder par l'Ordinaire (3) du lieu de la partie catholique (cf. canon 134)
Dispense accordée de la forme canonique de façon à reconnaître comme religieusement valide le mariage civil.
Ce mariage sera inscrit comme tel dans les registres de mariage de la paroisse où se trouve la maison communale où se tient le mariage civil.
Dispense n°:
68. Autorisation de célébrer un mariage dans un pays étranger ou avec une personne domiciliée dans un pays étranger par
l'Ordinaire (3) du lieu de la partie catholique (cf. canon 134)
Licentia matrimonium celebrandi extra patriam
Je donne au couple l'autorisation de se marier dans un pays étranger

Déclaration de la ou des personne(s) nommée(s) qu'elle(s) est (sont) libre(s) de contracter mariage

Vidimus documenta ex parte sponsi et sponsae et testamur in quantum scire possumus hanc partem/has partes liberam/as esse ad matrimonium celebrandum

J'ai vu les documents des fiancés et affirme que ces personnes sont libres pour contracter un mariage.

Licentia n° :

Du 65 au 68

Locus : (lieu) Dies : (date)

Nomen ordinarii / delegati (Nom de l'Ordinaire du lieu / délégué par l'évêque)

Episcopus dioecesanus / vicarius generalis / vicarius judicialis / delegatus episcopi

Nominis subscriptio (Signature de l'Ordinaire du lieu / délégué par l'évêque)

Sigillum (sceau):

(3) ou vicaire-général, vicaire épiscopal, délégué de l'évêque.

LE VOLET PASTORAL DU DOSSIER DE MARIAGE

Fiancé	Fiancée
Nom, prénom	Nom, prénom
Date du mariage	Lieu du mariage

PARTIE A: PRÉPARATION ET MOTIVATION DU MARIAGE

1. Histoire du couple

Le curé (1) prend le temps de faire connaissance. Les origines et situations de vie des fiancés sont souvent diverses. Depuis combien de temps les fiancés se fréquentent-ils ? Il est important d'écouter le couple de fiancés avec respect et ouverture d'esprit. Il parle aussi de la préparation au mariage qu'ils ont suivie ou qu'ils vont suivre (au moins trois moments de formation). Il note ci-dessous les principaux éléments de l'entretien.

.....

.....

.....

2. Motivation du mariage

Le curé peut amorcer l'entretien avec les fiancés concernant la motivation au mariage. Il peut éventuellement leur soumettre l'annexe 1 (Motivation du mariage) pour aider à la réflexion. Toutes les annexes sont à l'usage des fiancés.

Pourquoi trouvez-vous important de vous marier ?

Motifs de la fiancée:

.....

.....

Motifs du fiancé:

.....

.....

Pourquoi trouvez-vous important de vous marier religieusement?

Motifs de la fiancée:

.....

.....

Motifs du fiancé:

.....

.....

On peut compléter cette partie de l'entretien en soulignant des motifs communs (ou des accents spécifiques chez l'un des fiancés).
(1) Le curé ou celui qu'il délègue pour assister à la célébration du mariage.

3. Vie de foi

Pour aborder le thème de la vie de foi, le curé ou son délégué peut éventuellement soumettre aux fiancés quelques suggestions précisées dans l'annexe 2 (Expériences de foi). Il note ci-dessous les principaux éléments de l'entretien.

Comment vous situez-vous par rapport à la foi chrétienne?

La fiancée:

.....

.....

Le fiancé:

.....

La foi chrétienne a-t-elle joué jusqu'à présent un rôle dans votre relation de couple?
(Des expériences, des conversations, des rencontres...)

.....

.....

.....

4. Grandir ensemble dans la foi

Le curé échange avec les fiancés pour voir comment ils pourront progresser ensemble, comme croyants, après leur mariage. On envisage aussi leurs contacts avec d'autres croyants et leur implication dans la communauté ecclésiale.

Comment envisagez-vous de vivre votre mariage à la lumière de la foi chrétienne?

.....

.....

.....

Qui (qu'est-ce qui) pourrait vous y aider ?

.....

.....

.....

5. Célébration sacramentelle du mariage au cours d'une célébration eucharistique ou sans eucharistie?

Au cours de l'entretien, on voit ensemble si la célébration sacramentelle du mariage aura lieu au cours d'une célébration eucharistique ou sans célébration eucharistique. Intégré dans une eucharistie ou sans eucharistie, il s'agit du même sacrement de mariage. Le curé note ci-dessous la motivation du choix des fiancés. En cas de mixta religio ou de disparitas cultus, il n'y a en principe pas d'eucharistie. Celle-ci est soumise à l'autorisation de l'Ordinaire du lieu/délégué aux affaires matrimoniales.

.....

.....

.....

PARTIE B: LA SPÉCIFICITÉ DU MARIAGE CHRÉTIEN

6. Valeur et signification du mariage chrétien

Pour introduire la discussion sur la valeur et la signification du mariage chrétien, le curé ou son délégué part des questions et du consentement qui interviendront lors du mariage (voir annexe 3 Dialogue et consentement mutuel)

	FIANCÉE	FIANCÉ
Choisissez-vous de vous engager l'un envers l'autre dans le mariage librement et sans contrainte?		
Promettez-vous à votre conjoint de lui rester fidèle tout au long de votre vie, dans le bonheur et dans les épreuves, dans la santé et dans la maladie?		
Vous promettez-vous amour mutuel et respect ?		
Etes-vous prêts à accueillir les enfants que Dieu vous donne, à les baptiser et à les éduquer selon l'Évangile du Christ et la foi de l'Église?		
Etes-vous disposés à assumer ensemble votre mission de chrétiens dans le monde et dans l'Église ?		

Déclaration

Le curé invite les fiancés à lire individuellement la déclaration et ensuite à signer le texte ci-dessous. Un document supplémentaire reprenant la même déclaration peut aussi être signé et remis. (voir annexe 4).

Déclaration lors d'un mariage entre deux partenaires croyants catholiques

Comme je tiens à conclure un mariage religieux, je déclare devant Dieu et son Église avoir honnêtement répondu aux questions de ce dossier de mariage.

Par mon consentement, je promets de rester fidèle à mon mari / ma femme et de m'investir comme conjoint(e) à faire de notre mariage une vraie communauté d'amour et de vie.

Je promets d'être un(e) bon(ne) père / mère pour les enfants qui nous ont été ou nous seront confiés par Dieu et de leur faire découvrir la foi chrétienne.

Signature de la fiancée:

Signature du fiancé:

Déclaration lors d'un mariage où un des partenaires n'adhère pas à la foi chrétienne de l'Eglise Catholique

Partenaire qui adhère pas à la foi chrétienne de l'Eglise Catholique:

Je déclare devant Dieu et son Eglise avoir répondu honnêtement aux questions du dossier de mariage. Par mon libre consentement, je promets de rester fidèle tout au long de ma vie à mon mari/ma femme et de m'investir comme conjoint(e) à faire de notre mariage une vraie communauté d'amour et de vie. Je promets de continuer à témoigner de ma foi.

Je promets d'être un(e) bon(ne) père / mère pour les enfants qui nous ont été ou nous seront confiés par Dieu et de leur faire découvrir la foi chrétienne.

Signature:

Partenaire qui n'adhère pas à la foi chrétienne de l'Eglise Catholique:

Je déclare avoir répondu honnêtement aux questions du dossier de mariage. Par mon consentement, je promets de rester fidèle à mon mari/ma femme tout au long de ma vie et de m'investir comme conjoint(e) à faire de notre mariage une vraie communauté d'amour et de vie. Je promets de respecter la conviction et la pratique religieuse de mon conjoint.

Je promets d'être un(e) bon(ne) père / mère pour les enfants qui nous ont été ou nous seront confiés et d'accepter qu'ils apprennent à découvrir la foi chrétienne et l'Eglise catholique par l'intermédiaire de mon conjoint.

Signature

PARTIE C: CONCLUSION

Le curé note ici sa conclusion et son appréciation personnelle suite aux rencontres.

S'il s'agit d'une information confidentielle, le curé ou son délégué peut choisir de joindre cette information au dossier de mariage dans une enveloppe fermée.

Nom du curé:

Date et signature:

.....

ANNEXES : À CONFIER AUX FIANCÉS

ANNEXE 1 : MOTIVATION DU MARIAGE

LISTE DE MOTIFS PARMIS LESQUELS CHOISIR

Pourquoi trouvez-vous important de vous marier religieusement?

Ci-dessous, vous trouvez une liste de diverses motivations pour se marier religieusement.

Il s'agit de choisir individuellement trois motivations qui correspondent le mieux à votre expérience. Votre partenaire choisira également trois motivations.

Les différentes réponses ne sont en soi ni exactes, ni fausses. Elles sont là pour amorcer une discussion.

Nous voulons nous marier religieusement ...

- Parce que grâce à l'atmosphère et à la beauté de la cérémonie religieuse, tout est beaucoup plus 'profond' (qu'à la commune).
- Parce que choisir de faire notre vie ensemble est une étape importante dans notre relation. Se marier religieusement est une manière de marquer un temps d'arrêt pour y réfléchir.
- Parce que d'une manière ou d'une autre, je veux donner une place à Dieu et à Jésus dans notre vie de couple marié.
- Parce que c'est une coutume familiale. Mes parents et mes grands-parents seraient déçus si je ne me mariais pas religieusement.
- Parce que les valeurs chrétiennes ont un sens pour moi et que je veux essayer d'en vivre.
- Parce que je sais que c'est important pour mon partenaire. Je veux le faire pour lui/elle.
- Parce que je crois en Dieu. Pour moi, c'est une évidence de se marier religieusement.
- Parce que je crois qu'il y a 'quelque chose en plus', une force qui soutient notre amour et l'épanouit.
- Parce que je veux que Dieu soit témoin de notre engagement et qu'Il nous donne Sa force d'amour. Je veux rayonner de cet Amour envers mon partenaire et envers tous ceux que je rencontre.
- Parce que c'est aussi une fête pour tout notre cercle d'amis.
- Parce que c'est aussi une fête pour la communauté paroissiale dont je fais partie.
- Parce que je trouve que se marier religieusement est plus définitif que se marier civilement.
- Parce que je veux donner à mes enfants une sécurité familiale.
- Parce que nous sommes ensemble depuis quelques années et que par le mariage religieux, je souhaite donner un nouvel élan et une nouvelle profondeur à notre relation.
- Parce que l'on reçoit la bénédiction de Dieu pour le mariage. Je trouve que la protection de Dieu est importante parce que l'on ne sait pas ce dont est fait l'avenir.
- Parce que j'ai l'impression que le mariage religieux nous lie plus fortement l'un à l'autre, même aux jours difficiles, que le mariage civil.
- Parce que je ressens l'amour de mon partenaire comme un cadeau. Nous ne faisons pas tout nous-même, cela nous transcende.
- Parce que je pense qu'il est important que nous exprimions notre promesse de mariage en présence de notre famille et de nos amis. Vous êtes alors reconnu comme couple et soutenu par toutes les personnes qui étaient présentes.
- Parce que le mariage est l'image de l'union du Christ et de son Eglise, dans un don irrévocable.
- ...

ANNEXE 2: EXPÉRIENCES DE FOI

QUELQUES QUESTIONS POUR ENTAMER UNE DISCUSSION SUR LES EXPÉRIENCES DE FOI

Le curé peut entamer la discussion au départ des questions ci-dessous.

- Quelle est votre expérience de la foi ? Quels moments de votre vie ont été déterminants pour votre foi ?
.....
 - Comment avez-vous vécu la préparation et la réception des sacrements (première communion, confirmation)?
.....
 - Quelle expérience avez-vous de célébrations de baptême, de mariage, ... auxquelles vous avez participé?
.....
 - Allez-vous parfois à l'église? Pourquoi? Pourquoi pas?
Quelle expérience avez-vous de la participation aux célébrations eucharistiques?
.....
 - Comment avez-vous vécu les cours de religion que vous avez suivis?
.....
- Avez-vous parfois des conversations sur la foi?
.....
- Priez-vous? Pour qui ou quoi? Régulièrement ?
.....
- Ya-t-il quelqu'un dans votre famille ou parmi vos amis que vous appréciez vraiment et qui est croyant?
.....
- Avez-vous des contacts avec d'autres familles, d'autres couples croyants?
.....
 - Fréquentez-vous l'un ou l'autre lieu de pèlerinage, monastère... ?
.....
- Avez-vous une expérience de lecture de livres ou consultez-vous des sites internet en rapport avec la foi ?
.....
- Quelles sont vos expériences avec la foi dans les médias / l'opinion publique?
.....
 - Participez-vous parfois à des activités paroissiales, ... ?
.....
 - Etes-vous ou avez-vous été membre d'un mouvement de jeunesse chrétien, ... ?
.....

ANNEXE 3: **DIALOGUE ET LE CONSENTEMENT MUTUEL**

(propositions extraites du rituel):

Le dialogue:

Le couple de fiancés répond à chaque question par 'oui, je le veux'.

- Vous allez vous engager l'un envers l'autre dans le mariage. Est-ce librement et sans contrainte ?

Les futurs époux (séparément) : Oui.....

- En vous engageant dans la voie du mariage, vous vous promettez amour mutuel et respect. Est-ce pour toute votre vie ?

Les futurs époux (séparément) : Oui.....

- Etes-vous prêts à accueillir les enfants que Dieu vous donne et à les éduquer selon l'évangile du Christ et dans la foi de l'Eglise ?

Les futurs époux (séparément) : Oui.....

- Etes-vous disposés à assumer ensemble votre mission de chrétiens dans le monde et dans l'Eglise ?

Les futurs époux (ensemble) : Oui.....

Consentement mutuel:

Le futur époux :

N., veux-tu être ma femme (mon épouse) ?

La future épouse :

Oui (je le veux).

Et toi, N., veux-tu être mon mari (mon époux) ?

Le futur époux :

Oui (je le veux).

Moi, N., je te reçois N. comme épouse et je serai ton époux. Je promets de t'aimer fidèlement dans le bonheur et dans les épreuves, tout au long de notre vie.

La future épouse :

Moi, N., je te reçois N. comme époux et je serai ton épouse. Je promets de t'aimer fidèlement dans le bonheur et dans les épreuves, tout au long de notre vie.

Celui qui cherche de l'inspiration pour parler de la valeur et de la signification du mariage chrétien, peut consulter les ouvrages suivants :

- Pape François, Exhortation apostolique, *Amoris Laetitia*, Fidélité, 2015.
- Guide pastoral du nouveau Rituel, Guide Célébrer, Cerf/Service National de Pastorale Liturgique et Sacramentelle, septembre 2005.

ANNEXE 4: **DÉCLARATION LORS DE NOTRE MARIAGE RELIGIEUX**

Nous déclarons devant Dieu et son Eglise
que nous nous promettons amour mutuel et respect tous les jours de notre vie.

Par notre oui, nous nous promettons fidélité dans le bonheur et dans les épreuves,
dans la santé et dans la maladie.

Nous sommes prêts à accueillir les enfants que Dieu nous confiera
et à les éduquer selon l'Évangile du Christ et dans la foi de l'Église.

Signature de la fiancée

.....

Signature du fiancé

.....

Cachet de la paroisse

Date et signature du curé

.....

AUTORISATION ET DÉCLARATION PROTECTION VIE PRIVÉE

Conformément à la Loi sur la protection vie privée du 8 décembre 1992 (M.B. 13 mars 1993), les parties doivent autoriser le traitement de leurs données personnelles dans un fichier.

La paroisse s'engage à ne pas diffuser ces données auprès de tiers.
Chacune des parties a toujours le droit de consulter ce fichier et de le faire modifier.

Nous soussignons

A) Nous

marquons notre accord

à ce que nos données personnelles soient reprises dans un fichier.

B) Nous

marquons notre accord / ne marquons pas notre accord

à ce que nos noms soient publiés dans le journal paroissial, le journal Dimanche... etc. à l'occasion de notre mariage religieux.

C) Nous

autorisons / n'autorisons pas

la prise et/ou l'utilisation de photos ou de fragments d'images dans des publications ou sur le site web paroissial, le journal Dimanche etc... à l'occasion de notre mariage (religieux).

Nous autorisons à nous communiquer des informations pastorales.

marquons notre accord / ne marquons pas notre accord

Fait à (Lieu)..... le (date).....

Signatures précédées de la mention manuscrite «lu et approuvé»

Signature du fiancé

Signature de la fiancée

.....

.....

1. Accords concernant le formulaire de mariage

1. Le curé de l'un des fiancés (ou la personne qu'il délègue à cette tâche) complète le dossier.
La partie pastorale peut également être complétée par la personne qui bénit le mariage.
2. Les demandes d'extraits de baptême et de confirmation sont effectuées par le curé (ou la personne qu'il délègue).
Donc, pas par les fiancés eux-mêmes.
3. L'autorisation pour célébrer le mariage dans une autre paroisse est donnée par le curé d'un des fiancés.
4. La délégation pour assister à un mariage est donnée par le curé de la paroisse où est célébré le mariage.
5. La permission d'épouser un baptisé non catholique, la dispense pour un mariage avec un non-baptisé, la dispense de la forme canonique, la permission de célébrer le mariage à l'étranger doit être demandée à l'Ordinaire du lieu (l'évêque ou délégué)
6. Le formulaire de mariage est remis au curé de la paroisse où a lieu le mariage et avant la célébration du mariage.
7. Au cours de la célébration du mariage, le registre de mariage doit être signé par le ministre qui demande et reçoit les consentements, par les époux et les témoins.
8. Le curé de la paroisse du lieu de mariage (ou la personne qu'il délègue à cette fin), envoie une confirmation du mariage à la paroisse où a eu lieu le baptême.
9. Par la suite, le dossier de mariage est conservé dans la paroisse du lieu de mariage.

2. Autorisations préalables à la célébration du mariage.

Can. 1071 - § 1. Sauf le cas de nécessité, personne n'assistera sans l'autorisation de l'Ordinaire du lieu:

- 1 au mariage des vagi;
- 2 au mariage qui ne peut être reconnu ou célébré selon la loi civile;
- 3 au mariage de la personne qui est tenue par des obligations naturelles envers une autre partie ou envers des enfants nés d'une précédente union;
- 4 au mariage de la personne qui a rejeté notoirement la foi catholique;
- 5 au mariage de la personne qui est sous le coup d'une censure;
- 6 au mariage d'un enfant mineur, à l'insu ou malgré l'opposition raisonnable de ses parents;
- 7 au mariage à contracter par procureur, dont il s'agit au can. 1105.

Pour ces cas, prière de contacter l'évêché.

3. Etat libre des fiancés.

Il est important de déterminer si l'un d'eux ou les deux ne sont pas empêché(s) par le lien d'un mariage précédent.

Dans certains cas, même un mariage non religieux peut être valide. Le divorce civil ne rend pas encore libre sur le plan religieux.

Dans ce cas, prière de contacter l'évêché pour voir si le mariage peut être célébré.

4. Liste des empêchements

Comme empêchements au mariage sont à considérer: le non-respect de l'âge minimum (c. 1083), l'impuissance sexuelle permanente (c. 1084), être tenu par le lien du mariage antérieur (c. 1085), une disparité de culte (c. 1086), avoir reçu le sacrement de l'ordre (c. 1087), être lié par le vœu public perpétuel de chasteté dans un institut religieux (c. 1088), avoir commis l'enlèvement de son futur conjoint (c. 1089), avoir tué un conjoint dans le but d'épouser la veuve/le veuf (c. 1090), la consanguinité (c. 1091), l'affinité en ligne directe (c. 1092), l'empêchement d'honnêteté publique (c. 1093), la parenté légale issue de l'adoption (c. 1094).